RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

IGÉSR
INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

# LES GRANDS AXES DE LA RÉFORME

PNF – Accompagnement mise en œuvre du BTS Collaborateur juriste notarial

# Le processus de rénovation

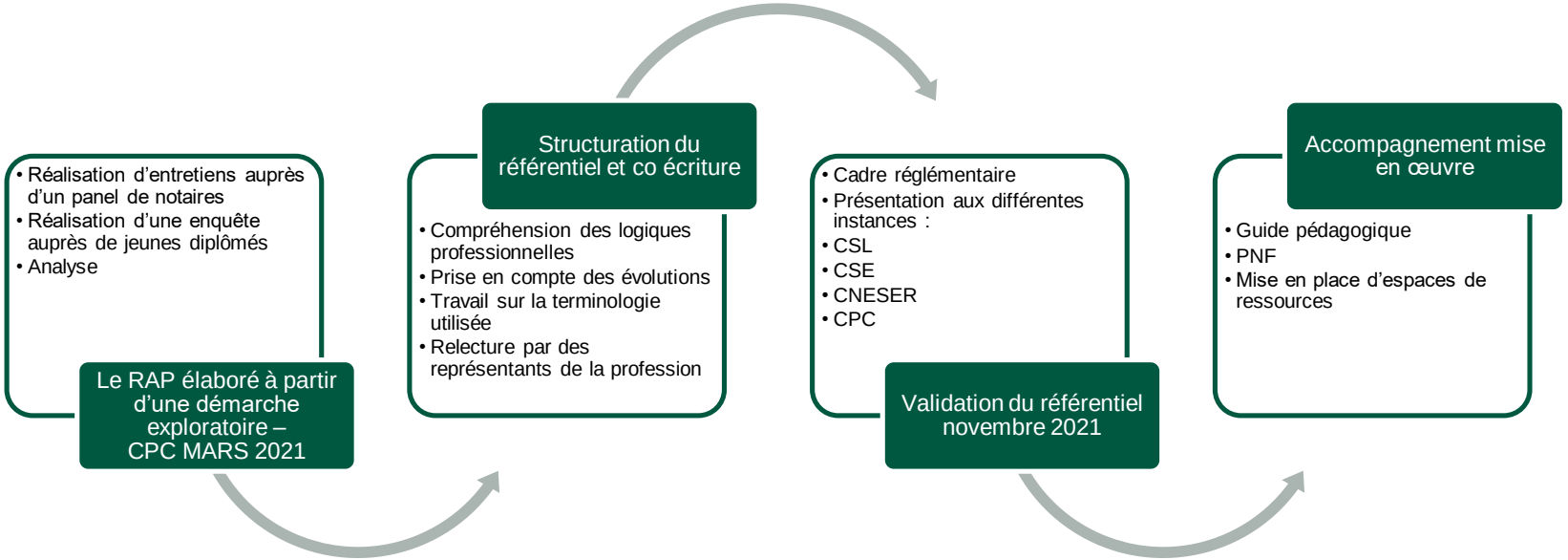

# Les diplômés BTS Notariat intègrent le secteur du notariat

Les diplômés intègrent aujourd'hui massivement le secteur du Notariat :

- 75,31% en 2018 contre 60% en 2012 (soit une progression de 25,5%);
- 49% intègrent une licence professionnelle « métiers du notariat »;
- 26% travaillent au sein d'offices notariaux.

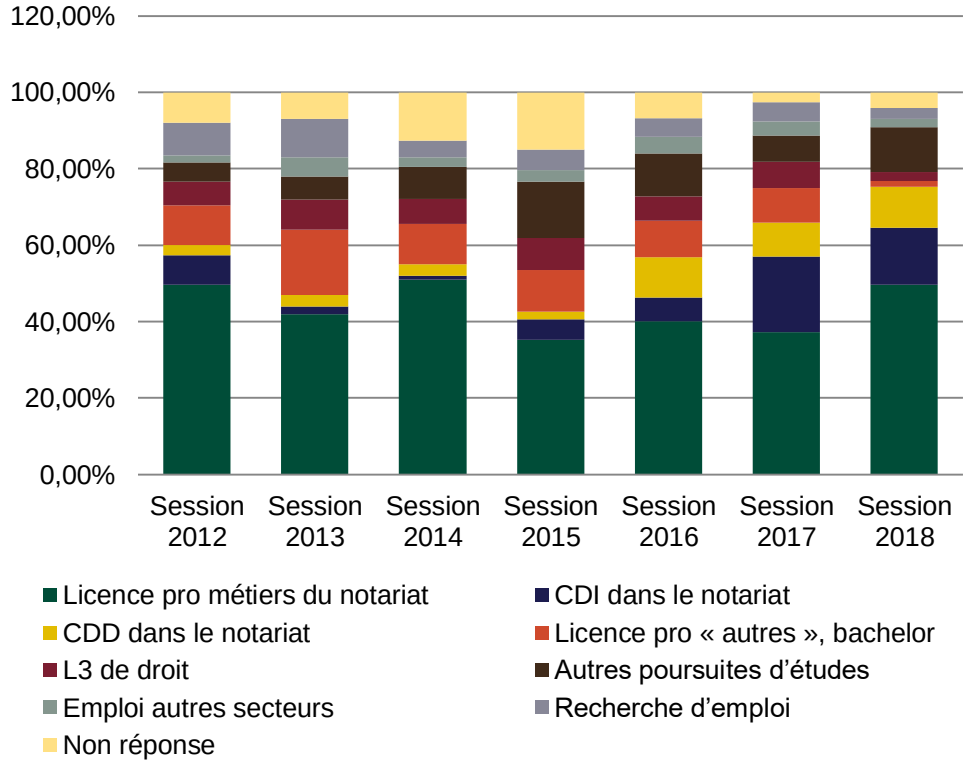

# Le BTS Notariat présente de bons taux de réussite

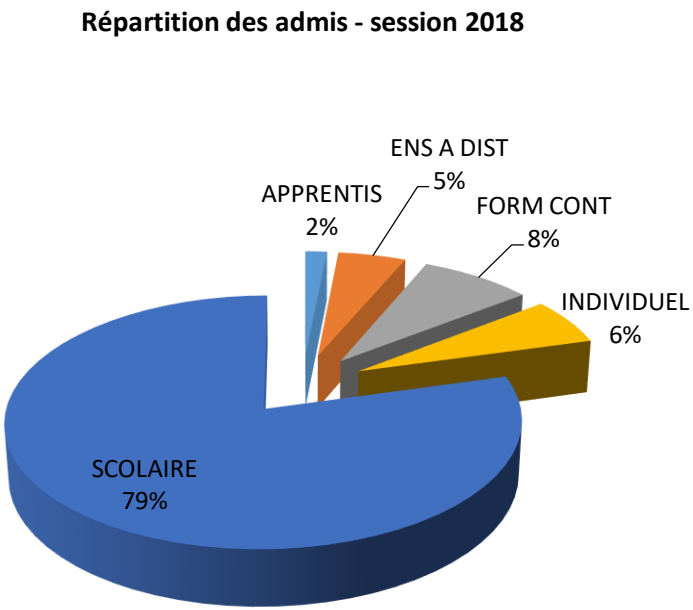


Les taux de réussite sont bons si le candidat est accompagné dans son parcours de formation.
Pour la session 2018, les taux de réussite sont les suivants :

- les apprentis, 100% ;
- les candidats issus de la formation continue : 90,40% ;
- les candidats scolaires : 82,30%
- les candidats individuels : 43,5% ;
- les candidats suivant un enseignement à distance : 37,7%.

.

# Les principaux éléments du contexte professionnel du diplômé

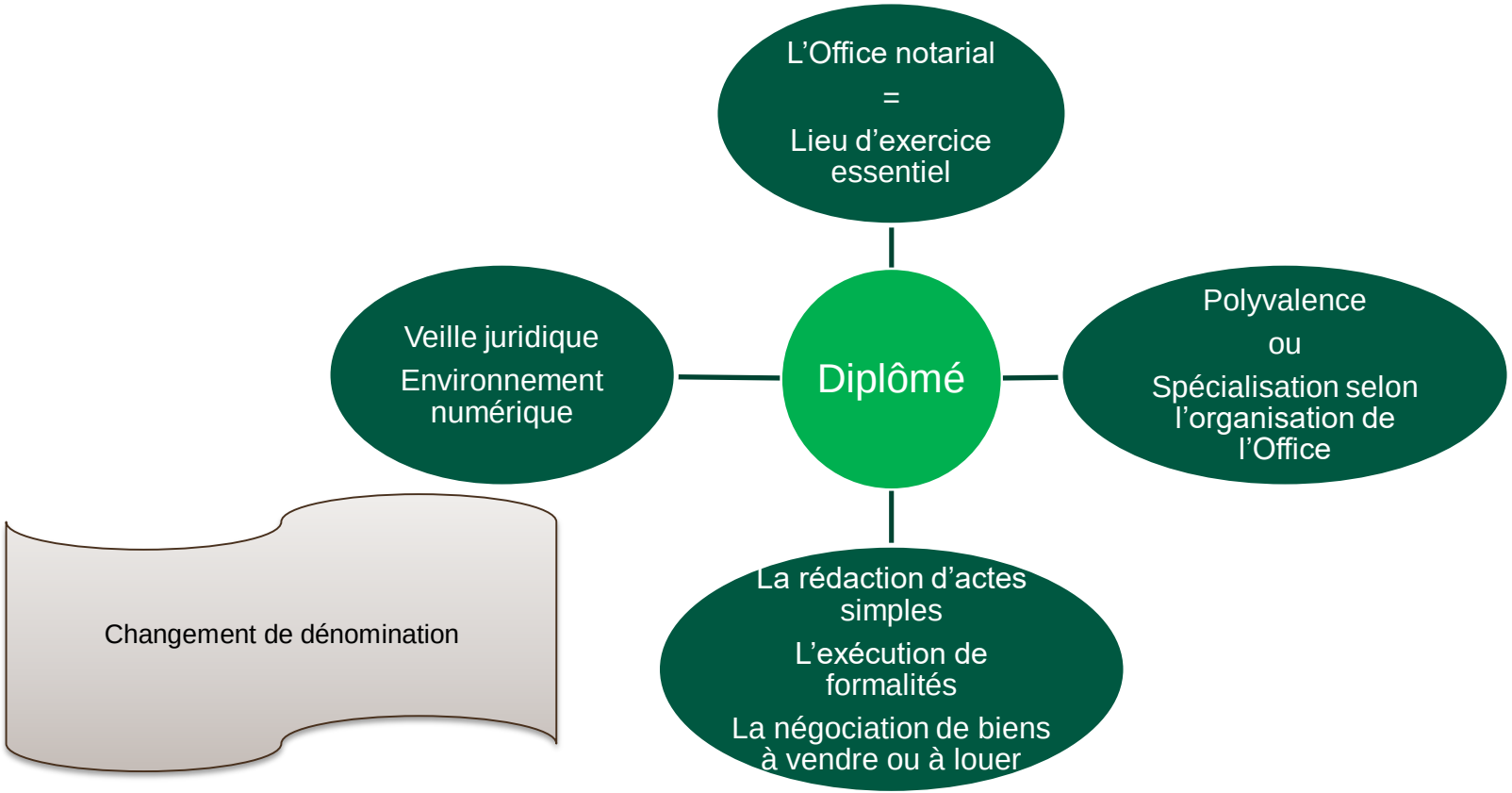

# 1. Des évolutions professionnelles importantes

# 1.1 – Un environnement en évolution

Le titulaire du diplôme, doit être :

- capable d'identifier les spécificités inhérentes à l'activité notariale,
- **en comprendre**, voire en anticiper **les modifications**.

Celles-ci relèvent de la conjonction de plusieurs facteurs :

- **la perpétuelle évolution législative et réglementaire** encadrant les activités notariales et nécessitant une **veille juridique**,
- la diversité des situations personnelles et familiales, les **évolutions sociétales** induisant un changement de comportement des clients de l'office,
- le **développement du numérique, des relations digitales** et ses enjeux pour la profession,
- la prise de conscience par la profession de **l'importance de développer un projet d'entreprise dans un environnement économique en mutation**,
- **les implications managériales** de l'évolution du fonctionnement des offices notariaux.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGÉSR
INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

# Une évolution du droit et du champ des activités notariales

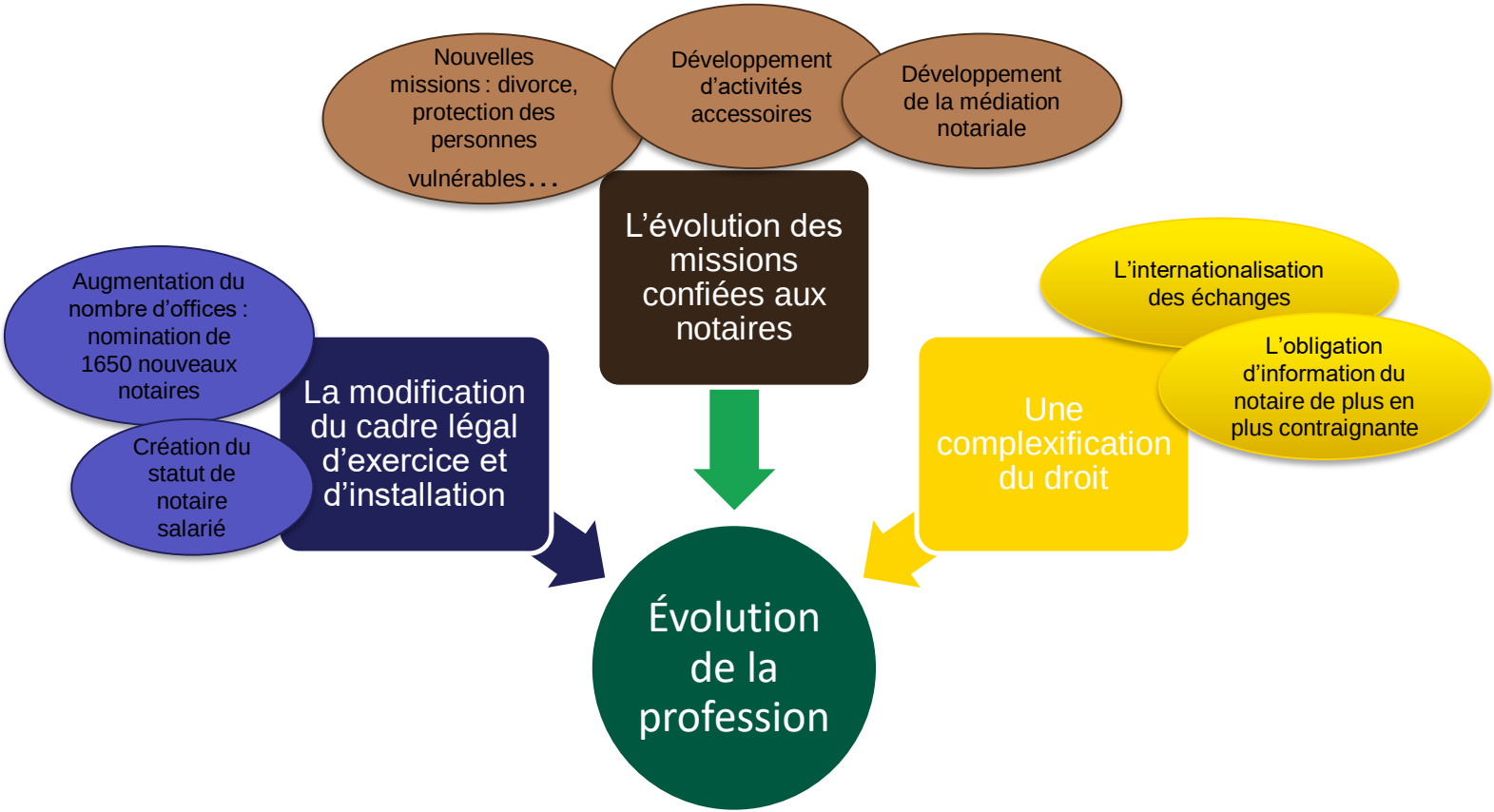

# Des usages numériques qui se développent et s'imposent

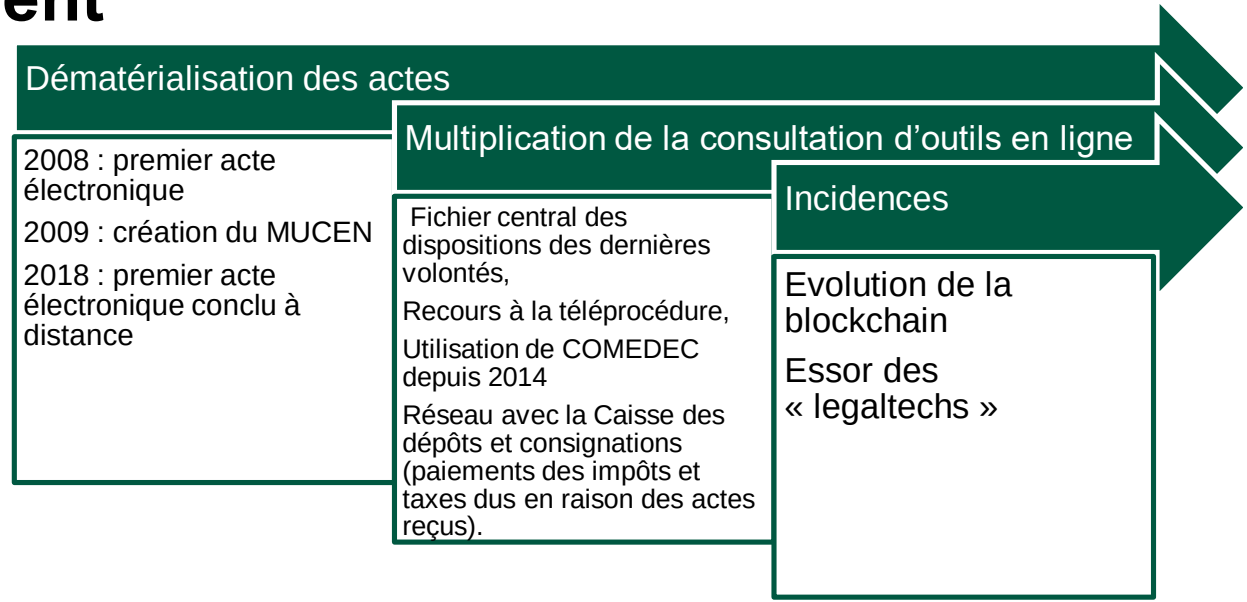


Cette complexification se traduit par un formalisme de plus en plus important, des enjeux juridiques nés des outils numériques plus nombreux, une prestation de conseil plus spécialisée et encadrée, un besoin de sécurité juridique accru.

# 1.2 - Une mission de service public

Grâce à la délégation de puissance publique dont il bénéficie, **le notaire authentifie les actes**, c'est à dire :

- qu'il constate officiellement la volonté exprimée par les signataires,
- qu'il s'engage personnellement sur la date de l'acte ainsi que sur certains éléments prépondérants de ce dernier.

Le notaire intervient dans **trois principaux domaines** :

- les personnes, la famille et le patrimoine familial,
- l'immobilier,
- l'entreprise.

La dématérialisation des actes induit le **développement d'outils numériques professionnels**

# 1.3 - Une adaptation nécessaire de la formation

Introduire des notions juridiques en relation avec la problématique de la sécurité des données

La formation doit s'adapter à ces exigences tout en préservant les fondamentaux de la profession :

- déontologie notariale,
- rigueur juridique accrue pour la constitution et le suivi des dossiers (formalités),
- la rédaction de clauses et d'actes.

Actualiser les enseignements juridiques

Introduire les usages liés à la digitalisation de la profession, et les problématiques soulevées

Réaffirmer la professionnalité de cette formation afin de favoriser l'intégration professionnelle

Développer la rigueur et la prise de conscience de la responsabilité du collaborateur

# 2. Une structure de diplôme conçue pour répondre aux attentes de la profession

# Trois pôles d'activité professionnelle…

## Accompagnement du client selon les règles déontologiques

- Explication au client du statut d'officier public et ministériel et de la mission de service public du notaire
- Accueil et accompagnement du client en respectant les règles de déontologie
- Gestion de dossiers dans le respect des règles de déontologie et de sécurité des données

## Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial

- Pratique du droit de la filiation
- Accompagnement de la vie juridique des couples : les unions
- Accompagnement de la vie juridique des couples : la désunion
- Organisation de la protection des personnes vulnérables
- Conduite d'un dossier de libéralités
- Règlement d'une succession

## Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise

- Pratique des opérations immobilières
- Pratique des baux (d'habitation, professionnels ou ruraux)
- Pratique des contrats préparatoires
- Pratique de l'acte de vente
- Négociation immobilière
- Contribution aux opérations sur fonds de commerce
- Pratique des actes notariés en présence d'une entreprise

# … qui s'appuient sur deux champs

## Le droit

**La mise en œuvre des activités professionnelles dans un office notarial nécessite des connaissances juridiques solides.**

Cela nécessite **l'acquisition par le collaborateur juriste notarial des notions juridiques fondamentales** non spécifiques aux trois domaines d'intervention majeurs que sont la famille, les biens et l'entreprise mais pourtant indispensables au traitement de dossiers relevant de ces trois pôles.

## Une compréhension de l'environnement de l'activité notariale

L'activité du collaborateur juriste notarial est au cœur de la vie des citoyens. Il est donc nécessaire **qu'il soit sensible aux évolutions de la profession et aussi, plus généralement, à celles de l'environnement sociétal afin d'en mesurer l'incidence sur l'activité notariale**.

# Le stage : les principales évolutions

Le stage en milieu professionnel est **d'une durée de 12 semaines à temps plein** (soit 70 jours) réparties sur l'ensemble de la formation. Il se déroule au sein d'un ou plusieurs offices notariaux.

**Dans une optique pédagogique**, il est fortement conseillé d'opter pour un découpage en :
-**deux périodes**.
- trois périodes si proposition d'un stage court d'observation en début de cursus.

**1-Objectifs du stage**

Le stage en milieu professionnel permet à l'étudiant de **compléter sa formation par l'expérience des pratiques professionnelles** correspondant aux compétences décrites dans le référentiel mais aussi par l'utilisation des outils numériques en situation professionnelle.

Il permet également de **découvrir les relations avec les clients, d'acquérir des qualités relationnelles, des attitudes, des comportements professionnels et de développer le sens des responsabilités** par une confrontation aux réalités et aux exigences des fonctions de collaborateur au sein d'un office.

**2 nouveautés :**
**Possibilité d'un stage à l'étranger pour une durée maximale de 8 semaines dans un pays inscrit sur la liste fournie par l'INFN**
**Possibilité de compléter ce stage par une ou deux semaines d'observation auprès d'une organisation partenaire d'un office notarial**

# Le stage ( suite)

**2- Organisation**

**Le tuteur du stage voit son rôle explicité dans la convention de stage afin de favoriser le continuum de formation entre l'établissement et le lieu de stage** :

- **les objectifs poursuivis libellés en termes de compétences à acquérir ou à approfondir ;**
- **les modalités prévues pour atteindre les objectifs visés ;**
- les conditions matérielles de déroulement du stage (lieux, conditions d'utilisation du matériel mis à disposition, horaires) ;
- les modalités du tutorat ;
- **les modalités d'échanges entre le tuteur et l'équipe pédagogique pour le suivi des acquis.**

**Un renforcement du rôle du stage dans la formation**

- **Pour l'E4, une partie du CCF concernant l'activité 2 « accueil et accompagnement du client en respectant les règles de déontologie » sera évaluée au regard de l'avis du tuteur.**

- **Pour l'épreuve E32 qui repose sur la production d'un rapport, la première partie prend explicitement appui sur les observations menées pendant une période de stage, la seconde partie doit permettre au candidat de réaliser une analyse réflexive sur une situation observée en office.**

# 3. Un diplôme écrit en blocs de compétences

# 3.1- Un cadre réglementaire

Depuis **la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »,** les référentiels de diplômes doivent être structurés en blocs de compétences pour être inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afin de permettre un financement de la formation continue.

La définition législative des blocs de compétences est prévue à l'article L. 6113-1 du code du travail : **« Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. »**

La notion de « cohérence », s'apprécie au regard **de l'objectif de l'« exercice autonome d'une activité professionnelle »**, et porte principalement sur l'ensemble du découpage de la certification en blocs.

La notion d'« homogénéité » renvoie principalement à **la cohérence propre du bloc au regard des compétences qui le constituent.** En ce sens, le bloc doit être un assemblage cohérent de plusieurs compétences, pour répondre à une activité professionnelle.

# 3.2- La structure du diplôme

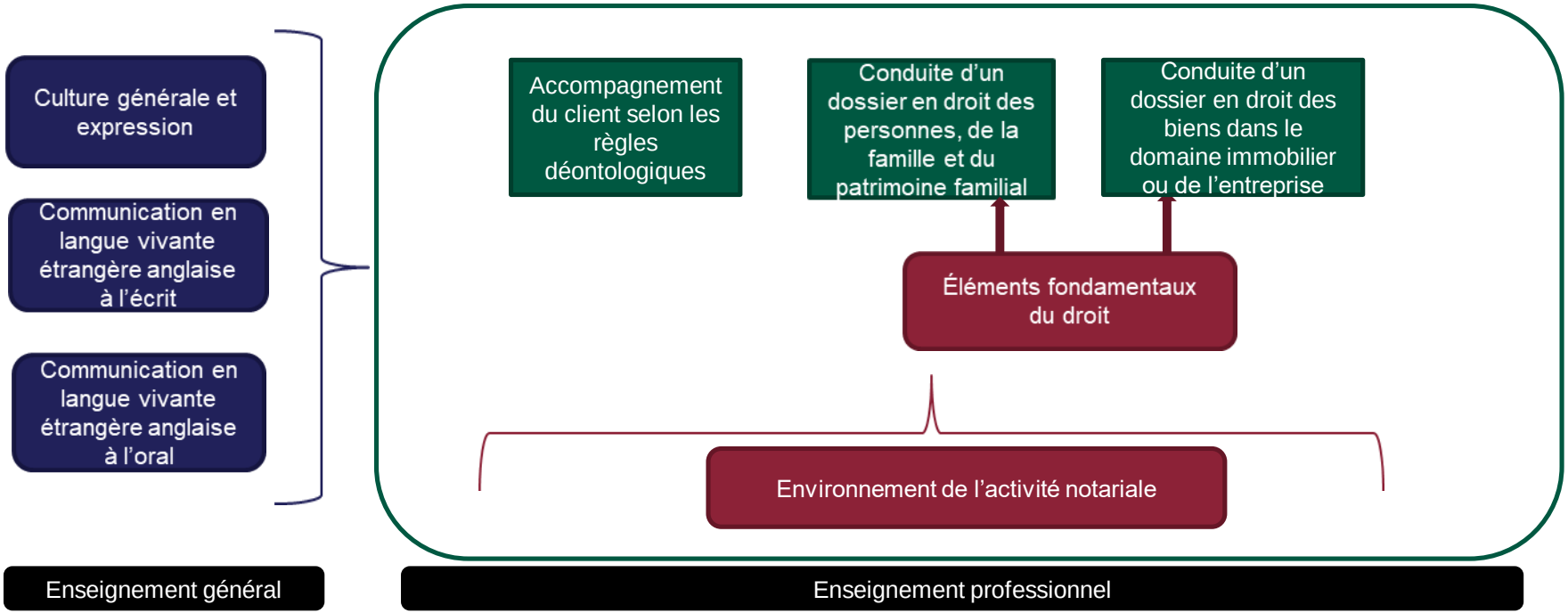

# La structure du diplôme ( suite)

| UNITÉS | INTITULÉS | |
|---|---|---|
| U1 | Culture générale et expression | 3 unités « d'enseignement général » |
| U21 et U22 | Langue vivante étrangère anglaise | |
| U31 et U 32 | Environnement technique, juridique, économique et managérial du notariat | |
| U4 | Accompagnement du client selon les règles déontologiques | 3 unités d'enseignement professionnel |
| U5 | Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial | |
| U6 | Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise | |
| UF1 Unité facultative | Langue vivante 2 | |
| UF2 Unité facultative | Engagement étudiant | |

# Les blocs de compétences professionnels

**Accompagnement du client selon les règles déontologiques**

- 3 activités ( 12 compétences) qui retracent **les différents temps de la prise en charge d'un client** au sein d'un office notarial
- **À travers ces trois temps sont introduites :**
  - La notion de mission de service public, le rôle du notaire et ses responsabilités ainsi que les règles de déontologies notariales;
  - Des éléments relatifs au droit du numérique permettant au titulaire du diplôme de comprendre les enjeux liés aux données personnelles et à leur confidentialité ainsi que la pratique d'outils numériques professionnels.

**Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial**

- 7 activités (14 compétences) qui reprennent **quatre grands champs d'activité** : la filiation, l'accompagnement de la vie juridique des couples, l'accompagnement des personnes vulnérables, les successions.
- L'objectif est d'amener le titulaire du diplôme à **acquérir les réflexes de questionnement juridique d'une situation pour permettre à la fois le conseil du client, mais surtout la préparation d'un acte notarié.**
- À noter, l'introduction du contrôle de régularité formelle de la convention de divorce suite à la loi de modernisation de la justice du 21ème siècle du 18 novembre 2016.

**Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise**

- 7 activités ( 12 compétences) qui se répartissent en deux grands domaines : les dossiers en droit des biens dans le domaine immobilier et ceux liés au droit de l'entreprise.
- **L'activité immobilière est inhérente à la profession de notaire**
- Il est apparu nécessaire de doter le titulaire du diplôme de **compétences relatives au fonds de commerce et sur les conséquences de la présence d'une entreprise dans un acte notarié**. Au niveau du BTS, il s'agit de poser des bases.

# Les blocs supports pour une plus grande professionnalité

**Deux blocs généraux communs à tous les BTS**

Culture générale et expression ( bloc 4)

Langue vivante ( blocs 5 et 6)

Le choix est de rendre l'anglais obligatoire à la fois à l'écrit et à l'oral pour permettre un échange par tous moyens de communication avec un client étranger

Une seconde langue vivante est possible à titre optionnel, afin de permettre à des candidats de poursuivre la pratique d'une autre LV

**Éléments fondamentaux du droit ( bloc 7)**

Ce bloc transversal a pour objet

1- l'acquisition de notions juridiques fondamentales dans les trois domaines d'intervention du notaire : la famille, les biens et l'entreprise

2-l'appropriation de méthodologies propres au droit :

- Maîtriser le raisonnement juridique : méthodes de qualification juridique et d'interprétation de la règle de droit
- Utiliser les principaux codes juridiques
- Sélectionner une information pertinente au regard d'une situation donnée
- Formuler et résoudre un problème juridique par la méthodologie du cas pratique
- Analyser une décision de justice, en identifier les enjeux et la portée
- Analyser un acte juridique

**Environnement de l'activité notariale ( bloc 8)**

Il a pour visée de permettre au titulaire du diplôme de comprendre le fonctionnement de la profession et d'un office, ainsi que les évolutions qui influent sur un office notarial :

- la perpétuelle évolution des conditions économiques dans lesquelles s'inscrivent les activités notariales,
- le changement de comportement des individus, l'évolution de la relation au client au sein d'une étude notariale, la diversification des situations familiales,
- le développement du numérique et des enjeux qu'il représente pour la profession,
- la prise de conscience par la profession de l'importance de développer un projet d'entreprise, stratégique et managérial, dans un contexte en mutation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

IGÉSR
INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION